



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 12 SEPTEMBRE 2011

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce
douzième jour du mois de septembre 2011, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
 Monsieur le conseiller André Fournier
 Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
 Madame la conseillère Sandra Gravel
 Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Marcotte

Est absente : Madame la conseillère Diane Larouche

Sont aussi présents :
 Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
 Madame la greffière adjointe Ginette Audet
 Madame l'inspectrice adjointe en bâtiment, Andréanne
 Gaudreau-Meilleur

Quatorze personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 29 août 2011
4. Consultation : APR-1156-2011 / 35-H et 117-C
5. Consultation : APR-1164-2011 / Agrandir 83-I
6. Amendement au règlement 1100-2009
7. Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier
8. Mandat : étude de faisabilité – Passerelle
9. Autorisation de dépense : Programme de plantation d'arbres – phase 2
10. Octroi d'un contrat : Travaux de pavage (incluant l'option 1)
11. Avis de motion : Prolongement de la rue Tibo
12. Autorisation de dépense : Travaux rue Tibo
13. Mandat : Étude de drainage du parc industriel
14. Rejet des soumissions : Postes de pompage Jolicoeur et Montcalm
15. Autorisation de dépense : Raccordement électrique P2/P3
16. Mandat : Plans et devis – Traitement au puits P-5
17. Transfert budgétaire Service incendie
18. Versement au Club social du Service incendie
19. Avis de motion : Règlement sur l'abattage d'arbres
20. Motion de félicitations : Festival des pompiers



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

21. Motion de félicitations : Tour cycliste Joël Belhumeur
22. Bordereau de correspondance
23. Remboursement des dépenses de petites caisses
24. Dépôt de la liste des engagements financiers
25. Dépôt de la liste des chèques
26. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
27. Avis de motion : Relocalisation du secteur des aînés
28. Formation de comités de travail
29. Fin de la période de probation de madame Christine Delisle
30. Camp de jour Fossambault
31. Suivi des dossiers par les élus
32. Autres sujets
33. Période de questions
34. Ajournement au 26 septembre 2011

Lundi 26 septembre 2011

35. Dérogation mineure : 51, route des Erables
36. Financement à long terme de 1 171 300 \$
37. Avis de non renouvellement de l'entente avec le CLD
38. Fin de l'intérim à la direction du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
39. Autorisation de dépenses : Carte routière
40. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement : Article 30.0.04 : Loi sur le traitement des élus
41. Radiation d'une facture Club de soccer
42. Demande d'appui : Augmentation du financement des organismes de bassins versants du Québec
43. Suivi des dossiers par les élus
44. Autres sujets
45. Période de questions
46. Clôture

Le quorum étant constaté, la séance de septembre est ouverte.

444-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour comme il a été présenté.

ADOPTÉE

445-2011

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 29 AOÛT 2011

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 29 août 2011
comme il a été présenté.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT APR-1156-2011

À la demande de monsieur le maire Jacques Marcotte et des membres du conseil, l'inspectrice adjointe en bâtiment, madame Andréanne Gaudreau-Meilleur, conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, explique le projet de règlement numéro APR-1156-2011 modifiant le règlement de zonage numéro 623-91, en redéfinissant la limite des zones 35-H et 117-C.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier précise que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il identifie ces dispositions et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que l'une ou l'autre de ces dispositions soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT APR-1164-2011

À la demande de monsieur le maire Jacques Marcotte et des membres du conseil, l'inspectrice adjointe en bâtiment, madame Andréanne Gaudreau-Meilleur, conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, explique le projet de règlement numéro APR-1164-2011 modifiant le règlement de zonage numéro 623-91, par la modification des articles 4.2.6.2, 5.4.2, 6.1.2, 7.1.1, 7.3.1, 7.3.2.3, 10.3.1.2 et 10.3.2 de manière à autoriser, interdire, redéfinir ou préciser certaines dispositions du règlement de zonage et par l'agrandissement de la zone 83-I à même la zone 82-I.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier précise que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il identifie ces dispositions et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que l'une ou l'autre de ces dispositions soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

446-2011

AMENDEMENT DE L'ARTICLE 7
DU RÈGLEMENT 1100-2009

ATTENDU que ce conseil a adopté, le 14 décembre 2009, le règlement numéro 1100-2009 décrétant les travaux de la seconde phase de modernisation des usines de production d'eau potable de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et un emprunt de 985 000 \$, remboursable sur 4 ans, pour tenir compte d'une contribution ou subvention des paliers de gouvernements fédéral et provincial provenant notamment d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence, et ce, grâce au renouvellement de l'entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et à la contribution du gouvernement du Québec; cette aide pourvoyant au remboursement de l'emprunt décrété par ledit règlement 1100-2009;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

ATTENDU que le conseil a également adopté le règlement 1105-2010 pour apporter une précision quant à l'ajustement du terme de l'emprunt par le versement d'une subvention, en modifiant l'article 7 du règlement 1100-2009;

ATTENDU que l'aide fédérale est versée sur 4 ans et que l'aide provinciale sera versée sur 20 ans;

ATTENDU qu'il s'avère nécessaire d'amender à nouveau l'article 7 du règlement 1100-2009 en rayant les mots suivants de l'alinéa ajouté par le règlement 1105-2010, soit les mots : « *lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement* »;

ATTENDU que l'article 564 de la Loi sur les cités et villes permet à ce conseil de modifier un règlement d'emprunt par résolution qui ne requiert aucune approbation lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel

ET RÉSOLU que ce conseil amende, à nouveau, l'article 7 du règlement 1100-2009 intitulé contribution ou subvention, en modifiant l'alinéa ajouté par le règlement 1105-2010, lequel se lit désormais comme suit : « Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention ».

ADOPTÉE

447-2011

**PROGRAMME DE MISE EN VALEUR
DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II**

ATTENDU que la Ville a obtenu une promesse de subvention du ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'un montant de 20 000 \$ dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II, pour permettre la réalisation d'une étude de faisabilité relativement à la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Jacques-Cartier permettant de relier les pistes cyclables Le Chemin de la Liseuse et la vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf;

ATTENDU que le coût de cette étude est évalué à 23 419 \$, incluant les taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

ET RÉSOLU que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier s'engage à contribuer à la réalisation de l'étude de faisabilité pour un montant de 3 419 \$.

Monsieur Martin Careau, ingénieur et directeur des Services techniques, est autorisé à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

448-2011 **MANDAT – ÉTUDE DE FAISABILITÉ - PASSERELLE**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 7 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de mandater la firme Génivar inc. selon les détails de l'offre de service transmise par monsieur Nicol Girard, ingénieur et directeur – structure, en date du 9 juin 2011 pour procéder à une étude de faisabilité relativement à la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Jacques-Cartier. Le montant du mandat est établi à 21 500 \$, taxes en sus et la dépense est imputée de la façon suivante :

20 000 \$ au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II;

3 419 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander à la firme d'examiner, dans le cadre de cette étude, la possibilité d'utiliser l'aluminium comme matériau de construction.

ADOPTÉE

449-2011 **PLAN DE PLANTATION D'ARBRES – PHASE 2**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 9 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'approuver le programme de plantation d'arbres, phase 2, sur les terrains municipaux, préparé par madame Marie-Josée Bertrand, horticultrice, en date du 8 septembre 2011. Au total, 34 arbres seront plantés dans 4 secteurs différents.

Une dépense de 10 650 \$, incluant les taxes nettes, est autorisée pour la réalisation du projet et cette dépense est imputée au fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE

450-2011 **CONTRAT POUR LA RÉALISATION
DE TRAVAUX DE PAVAGE
SUR DIFFÉRENTES RUES**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 8 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU, conditionnellement à l'approbation du règlement numéro 1165-2011 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de mandater le plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Construction et pavage Portneuf inc., pour la réalisation des travaux prévus au devis 1165-2011 aux articles 1.1 à 1.10 du bordereau de soumission. Le montant de la dépense, pour cette partie des travaux, est évalué à 234 221,38 \$, taxes en sus.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

Cette dépense est imputée au règlement numéro 1165-2011.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater la compagnie Construction et pavage Portneuf Inc., pour la réalisation des travaux prévus au devis 1165-2011 (OPTION numéro 1) à l'article 1.11 du bordereau de soumission (Partie du chemin Thomas-Maher). Toutefois, la longueur des travaux à réaliser est établie à 350 mètres. Le montant de la dépense, pour cette partie des travaux, est évalué à 34 080,61 \$, taxes en sus.

Cette dépense est imputée de la façon suivante :

- 9 000 \$ au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
- 28 123 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté;

Monsieur le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat. Il s'agit d'un contrat à prix unitaire dont le coût total est établi à 268 301,99 \$, taxes en sus.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser une autre dépense de 20 000 \$, taxes en sus, pour permettre la réalisation de travaux correctifs et de renforcement à la structure de voirie, ces travaux étant exécutés en régie interne.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION
PROLONGEMENT DE LA RUE TIBO

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement visant à décréter des travaux de prolongement de la rue Tibo et autorisant un emprunt pour ce faire.

451-2011 **TRAVAUX DE DRAINAGE – RUE TIBO**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 9 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 40 000 \$, incluant les taxes nettes, pour procéder à des travaux de drainage sur la rue Tibo.

Cette dépense est imputée à l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

452-2011 **ÉTUDE PLUVIALE**
ET PLAN DIRECTEUR DE DRAINAGE

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 8 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

ET RÉSOLU d'accorder un mandat à la firme Génivar selon les détails de l'offre de service transmise par monsieur Martin Bergeron, ingénieur, en date du 8 septembre 2011, pour effectuer une étude pluviale et un plan directeur de drainage du parc industriel. Le coût du mandat est établi à 21 700 \$, taxes en sus.

Cette dépense est imputée à l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

453-2011 **TRAVAUX CORRECTIFS**
AUX POSTES DE POMPAGE MONTCALM ET JOLICOEUR

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été tenu pour l'exécution de travaux correctifs aux postes de pompage Montcalm et Jolicoeur;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions;

ATTENDU que le montant de la plus basse soumission déposée excède le montant autorisé par le règlement numéro 1137-2010;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU de rejeter l'ensemble des soumissions déposées.

ADOPTÉE

454-2011 **RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE P-2 ET P-3**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 6 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 3 381,35 \$, taxes en sus, pour l'ajout d'un raccordement électrique entre l'usine principale Gingras et les puits P-2 et P-3.

La dépense est imputée au règlement numéro 1110-2009.

ADOPTÉE

455-2011 **PLANS ET DEVIS : TRAITEMENT AU PUIS P-5**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques du 9 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à la firme Roche Ltée pour la préparation des plans et devis pour l'ajout d'un système de traitement du fer et du manganèse au puits P-5, le tout conformément au devis 08-2011 et à l'offre de service déposée le 31 août 2011.

Le montant du mandat est établi à 30 760 \$, incluant les taxes brutes. Cette dépense est imputée à l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

456-2011

TRANSFERT BUDGÉTAIRE
SERVICE INCENDIE

ATTENDU le rapport du directeur du Service incendie du 31 août 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 600 \$, incluant les taxes nettes, pour l'installation du câble et du réseau Internet par la Coopérative câblodistribution Ste-Catherine/Fossambault.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-230-00-499 après un transfert de 600 \$ du poste budgétaire numéro 02-220-01-649.

ADOPTÉE

457-2011

VERSEMENT AU CLUB SOCIAL
DU SERVICE INCENDIE

ATTENDU le rapport du directeur du Service incendie du 31 août 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU de verser la somme de 1 040 \$ au Club social du Service de protection contre les incendies, comme prévu au budget.

La dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02-290-00-285.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement visant à permettre à certaines conditions l'abattage d'arbres dans les zones 81-C, 82-I, 83-I, 84-C pour des fins de déblai ou remblai des terrains.

458-2011

MOTION DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil adresse ses félicitations aux pompiers pour leur implication exceptionnelle lors du 28e Festival des pompiers de la mutuelle des incendies de Portneuf; le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ayant, une fois de plus, décroché la deuxième position.

ADOPTÉE

459-2011

MOTION DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

ET RÉSOLU que ce conseil adresse ses félicitations aux pompiers pour leur implication exceptionnelle lors du Tour cycliste Joël Belhumeur, ainsi que lors de la collecte de fonds pour la Dystrophie musculaire Canada.

Félicitations et remerciements particuliers aux cinq pompiers de la brigade (Michel Belhumeur, Gino Gagnard, Éric Lebeuf, Simon Robitaille et Kaven Beaumont) qui ont parcouru les 255 kilomètres à vélo pour une bonne cause. Le défi cette année était d'emmener Joël Belhumeur à vélo avec eux, afin de lui faire vivre le tour comme un cycliste.

ADOPTÉE

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose le bordereau de correspondance aux membres du conseil.

460-2011

**APPROBATION
DES DÉPENSES DE PETITES CAISSES**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses de petites caisses présentée pour le mois d'août 2011 et de les rembourser pour un montant total de 35,04 \$.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 9 septembre 2011, laquelle comprend 79 commandes au montant de 101 950,45 \$.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 août 2011, laquelle totalise 1 494 123,60 \$

461-2011

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER
DE PLUS DE 2 500 \$**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 31 août 2011, laquelle totalise la somme de 77 733,92 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

AVIS DE MOTION
RELOCALISATION DU SECTEUR DES AÎNÉS

Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier donne avis de motion de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement pourvoyant à décréter les travaux de relocalisation à proximité du Pavillon la Ruche du secteur des aînés situé présentement dans le parc du Grand-Héron et autorisant la dépense à même le Fonds de parcs et terrains de jeux pour ce faire.

462-2011 **FORMATION DE COMITÉS DE TRAVAIL**

ATTENDU le rapport de la directrice par intérim du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire daté du 9 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU de créer deux comités de travail et d'y nommer les personnes suivantes :

Comité du 100^e anniversaire de naissance de Saint-Denys Garneau et du Jumelage avec Palavas-les-Flots:

Madame Céline Drolet, représentante de la Fondation Saint-Denys Garneau, madame Lise Langlois, directrice par intérim du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire et mesdames les conseillères Sandra Gravel et Diane Larouche.

Comité de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés :

Madame Lise Langlois, directrice par intérim du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire et messieurs les conseillers Claude Phaneuf et Yves-J. Grenier.

ADOPTÉE

463-2011 **FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION**
DE MADAME CHRISTINE DELISLE

ATTENDU la résolution 23-2011 nommant madame Christine Delisle au poste d'adjointe administrative au Service sports, loisirs, culture et vie communautaire et spécifiant que madame Delisle était assujettie à une période de probation se terminant le 1^{er} septembre 2011;

ATTENDU le rapport de la directrice par intérim du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, attestant que madame Delisle répond avec satisfaction à toutes les exigences reliées à son poste;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de nommer, rétroactivement au 1^{er} septembre 2011, madame Christine Delisle au poste régulier à temps plein d'adjointe administrative au Service sports, loisirs, culture et vie communautaire.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

464-2011

CAMP DE JOUR FOSSAMBAULT

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier subventionne les résidents qui fréquentent les camps de jour du Domaine Notre-Dame et de la Base de Plein air 4-Saisons;

ATTENDU que, par souci d'équité, il convient de considérer la situation d'enfants de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ayant fréquenté un camp de jour à Fossambault-sur-le-Lac;

ATTENDU le rapport de la directrice par intérim du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire du 9 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

ET RÉSOLU d'accorder une subvention pour les enfants ayant fréquenté un camp de jour à Fossambault-sur-le-Lac équivalant à un montant de 16,55 \$ par semaine de fréquentation, pour un maximum de sept semaines. Le remboursement sera effectué sur présentation d'une preuve d'inscription.

Ont voté pour l'adoption de cette résolution : monsieur le conseiller Claude Phaneuf, monsieur le conseiller André Fournier et monsieur le conseiller Yves-J. Grenier.

Ont voté contre : madame la conseillère Sandra Gravel et monsieur le conseiller Martin Chabot.

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf donne des informations concernant le dernier conseil d'administration de la CAPSA et indique qu'il a obtenu les documents des jugements relatifs au respect de la réglementation en vigueur pour les rives, le littoral, les zones inondables et les milieux humides appliqués à Neuville.

Monsieur le maire Jacques Marcotte mentionne que les travaux relatifs au PMAD se poursuivent.

Il indique que du 16 au 22 septembre se tiendra la semaine des transports collectifs. Il invite l'assistance à participer à la journée SANS VOITURE le jeudi 22 septembre et à profiter du transport collectif gratuit au cours de cette journée.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Madame la conseillère Sandra Gravel et monsieur le conseiller Yves-J. Grenier déposent leur attestation de réussite de la formation sur « Le comportement éthique », formation obligatoire offerte par la Fédération québécoise des municipalités portant sur la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Il est 21 h 03.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2011

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

465-2011

AJOURNEMENT

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'ajourner cette séance au lundi 26 septembre à 19 h 30.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 21 h 16.

JACQUES MARCOTTE
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER